



Nombre de délégués
en exercice : 55

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 02 FEVRIER 2025

A la suite d'une convocation du lundi 20 janvier 2026, les membres du Comité syndical du Sydème se sont réunis au siège administratif sis 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le lundi 02 février 2026 à 17h sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydème.

✓ Etaient présents : 31

Mesdames, Messieurs Roland ROTH, Philippe SCHUTZ, Mireille CINQUALBRE, Jean-Claude HEHN, Jean-Paul HILPERT, Jean-Luc JEHIN, Grégoire LEININGER, Hubert BOURING, Dominique LIMBACH, Freddy LITTY, Joël NIEDERLAENDER, Salvatore COSCARELLA, Antoine FRANKE, Pascal HELFENSTEIN, Jean MEKETYN, Bernard TREUVELOT, Roselyne DA SOLLER, Luc BALLASSE, Gérard THIEL, Francis SCHORUNG, Jean-Jacques WURSTEISEN, Dominique SCHOULLER, André DUPPRE, Simone RAMSAIER, Pierre THIL, Christian CLEMENT, Jean-Claude HUBERT, Joël ROMANG, Serge STEBLER,

- Dont représentés par son suppléant :

Monsieur Gilbert SCHUH est représenté par Eliane JACQUES, Madame Ginette MAGRAS est représentée par André ISLER.

✓ Excusés ayant donné procuration : 3

Madame, Messieurs Cyrille FETIQUE a donné procuration à Roland ROTH, Etienne HOFFERT a donné procuration à Luc BALLASSE, Salvatore FIORETTO a donné procuration à Pierre THIL,

✓ Excusés : 10

Madame, Messieurs, Germain DERUDDER, Chantal PLATTE, Laurent MENIERE, René STEINER, Gabriel WALKOWIAK, Gabriel GLATH, Jean-Louis SCHEUER, Marc FRIEDRICH, Francois GATTI, Roland GLODEN,

✓ Absents : 11

Mesdames, Messieurs, Alexandre CASSARO, Sabrina HASSINGER, Durkut CAN, Bernard CLAVE, Jean-Luc LUTZ, Bernard COLBUS, Emmanuel THIRY, Bernard PETRY, Jean-Paul TINNES, Cathia HEIM, David SUCK.

06. MARCHES PUBLICS

OBJET : MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURE DE CARBURANTS (ESSENCE ET GASOIL)
PAR CARTES ACCREDITIVES POUR LES VEHICULES DU SYDEME

Le Sydeme exerce les compétences de transport et de traitement des déchets ménagers et assimilés sur l'ensemble de son territoire.

Dans le cadre de sa politique de valorisation des déchets, le Sydeme agit en faveur de la préservation de l'environnement, de la maîtrise des coûts et du développement des énergies renouvelables.

Une partie de la flotte de véhicules, comprenant des véhicules légers et des poids lourds, est équipée de moteurs fonctionnant à l'essence ou au gasoil.

Afin d'assurer l'approvisionnement en carburants nécessaires au fonctionnement de cette flotte, le Sydeme a lancé un marché public portant sur la fourniture de carburants (essence et gasoil) par cartes accréditives pour ses véhicules, sous la forme d'un accord-cadre multi-attributaire à bons de commande.

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié le 4 décembre 2025 selon la procédure d'appel d'offres ouvert. La date limite de réception des offres était fixée au 12 janvier 2026 à 12h.

Le marché est conclu pour une durée de quarante-huit mois, avec une date prévisionnelle de démarrage des prestations fixée au 1er février 2026.

Une offre a été déposée sur la plateforme de dématérialisation en réponse à la consultation lancée par le Sydeme. La société INTEGRATED SOLUTIONS a présenté une candidature et une offre conformes aux exigences du règlement de la consultation.

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le 19 janvier 2026 à 16 h 30 afin d'analyser l'offre reçue. À l'issue de cet examen, la Commission d'appel d'offres a décidé d'attribuer le marché à la société INTEGRATED SOLUTIONS, pour un montant estimatif maximum de 950 000 € HT sur la durée totale du marché, soit quarante-huit mois.

Le Comité syndical,

ENTENDU le rapport du Président ROTH ;

Délibère par :

34 voix pour,
0 voix contre,
0 abstention.

Décide

- De prendre acte de la décision de la CAO,
- D'autoriser le Président à signer les documents du marché, les crédits correspondants étant inscrits au budget.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Fait à MORSBACH, le 02 février 2026

Roland ROTH,
Président

Certifiée exécutoire par le Directeur général des services, Jean-Philippe SIEBERT :
Compte tenu de la publication de la délibération,
Et de la transmission en Sous-Préfecture le

13 FEV. 2026